

CONVOCAATION

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ULM POUR LA MANDATURE 2025-2028.

SAMEDI 14 DÉCEMBRE 2024.



CETTE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE AURA LIEU EN DISTANCIEL ET SERA RETRANSMISE DEPUIS L'AMPHITHÉÂTRE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AVIATION CIVILE.

EN VISIOCONFÉRENCE EN DIRECT.

Votes à distance uniquement. Horaire des votes : de 11h30 à 12h00.

Cher (e) responsable de structure,

L'Assemblée Générale électorale de la prochaine mandature 2025-2028 aura lieu en visioconférence en direct depuis l'amphithéâtre de la Direction Générale de l'Aviation Civile avec la présence physique des élus et des candidats pour la prochaine mandature.

Ces modalités sont mises en place conformément à la loi sur le sport du 2 mars 2022 qui oblige toutes les fédérations sportives à organiser leurs assemblées générales électorales avant le 31 décembre de l'année durant laquelle se déroulent les Jeux Olympiques et Paralympiques.

Ordre du jour : *Les horaires sont susceptibles d'évoluer en fonction du nombre de candidats et des contraintes techniques.*

- 9h00 : Accueil des candidats sur place.
- 9h30 : Ouverture de l'accueil en ligne des participants (lien à venir).
- 10h00 : Ouverture de séance par le président.
Présentation de la commission de surveillance des opérations électorales.
- 10h10-11h30 : Présentation des candidats (2 minutes par candidat).
- 11h30-12h00 : Votes.
- 12h00 : Fin des votes, validation des résultats par la commission électorale et annonce des résultats.
Fin de la retransmission.
- 12h30 : Réunion du Comité Directeur pour la désignation du Bureau Directeur.
- 13h30 : Publication officielle des résultats.

Conformément à nos statuts, une commission de surveillance des opérations électorales a été désignée par le dernier Comité Directeur. Elle est constituée de 3 personnes externes à la FFPLUM et issues du mouvement sportif.

Un prestataire certifié assure les modalités techniques de vote de cette assemblée. Les présidents de structures affiliées à la Fédération Française d'Ulm qui ont un droit de vote recevront des identifiants à l'adresse e-mail renseignée dans le formulaire d'inscription.

Les représentants des sportifs de haut niveau seront désignés par leurs pairs avant l'élection du 14 décembre 2024.

Merci pour votre engagement et votre participation. Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous le rappel des modalités juridiques et les dates importantes à retenir pour cette assemblée.

La nouvelle mandature élue prendra ses fonctions le 1er janvier 2025.



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ULM
Tél. 01 49 81 74 43 • ffplum@ffplum.org
www.ffplum.fr



suivez-nous
sur les réseaux !



EXTRAIT DES RÈGLEMENTS ET DATES IMPORTANTES À RETENIR

Article 6 des statuts de la FFPLUM :

L'Assemblée Générale se compose des représentants des groupements sportifs (association loi 1901) affiliés à la Fédération, ainsi que les représentants des Organismes à But Lucratif assurant la formation des pilotes et affiliés à la Fédération.

Ils disposent d'un nombre de voix déterminé en fonction du nombre de licences délivrées en 2023, selon le barème suivant :

- 1 voix pour au moins 2 licenciés,
- 2 voix de 3 à 10 licenciés,
- 3 voix de 11 à 30 licenciés,
- 4 voix de 31 à 50 licenciés,
- 1 voix supplémentaire par 20 ou fraction de 20 licenciés.

> Vendredi 29 novembre 2024

Date limite de réception des candidatures par courrier (fichier en ligne sur le site de la Fédération).

> Lundi 2 décembre 2024

Mise en ligne des candidatures, professions de foi et documents électoraux validés par la commission de surveillance des opérations électorales sur le site de la Fédération.

> Dimanche 8 décembre 2024

Date limite de réception des inscriptions et/ou délégations de vote.

Les codes d'accès seront envoyés par le prestataire certifié aux responsables de structures ou mandataires dûment désignés pour participer aux votes dans la semaine du 9 décembre 2024.

Le lien de la retransmission vidéo de l'assemblée générale électorale sera envoyé par la Fédération.

> Samedi 14 décembre 2024

Ouverture exceptionnelle du standard téléphonique FFPLUM pour assister les responsables de structures qui rencontreraient des difficultés informatiques.



www.ffplum.fr

ffplum@ffplum.org
Tél. 01 49 81 74 43



Suivez-nous
sur les réseaux !

6 classes, 1200 structures, 800 bases ULM,
1 000 instructeurs, 16 000 pilotes, 1 fédération...

C'est simple, c'est l'ULM !